

POL CANT info

MAGAZINE TRIMESTRIEL DE LA POLICE CANTONALE VAUDOISE



GARDE PONTIFICALE FORMATION CONTINUE DISPENSÉE PAR DEUX MEMBRES DE LA PCV

Plus qu'un système d'alarme...

- ✓ Étude de sécurité gratuite
- ✓ Consultation personnalisée de votre foyer
- ✓ Un seul interlocuteur pour votre système d'alarme, sa révision et l'intervention



**Un concept de sécurité « all inclusive »
pour votre foyer !**

Demandez aujourd'hui votre offre gratuite
sur **www.securitas-direct.ch**
ou au **0800 808 590**

LA POLICE CANTONALE EN CHAIR ET EN OS

La sécurité, ce sont des femmes et des hommes qui jour et nuit font respecter la loi, protègent la population, sillonnent nos villes et nos campagnes, donnent corps à la présence de l'Etat aux quatre coins du canton.



Cette mission régaliennne est primordiale. Voilà pourquoi je suis honoré d'être le responsable politique de la Police cantonale vaudoise. Voilà pourquoi je compte assumer pleinement ce rôle en vous soutenant et en vous accompagnant.

Dès mon entrée en fonction, j'ai pu prendre la mesure des préoccupations, des enjeux, des attentes, des difficultés d'une mission aussi indispensable qu'exposée potentiellement à la critique, aux débats.

J'ai plongé dans ce monde nouveau. J'ai posé des questions, j'ai lu des rapports, j'ai appris, j'ai été surpris, j'ai rencontré les cadres, les officiers, les agents. J'ai découvert l'humanité riche et complexe qui compose la Police cantonale.

J'ai assermenté les nouveaux gendarmes et policiers, policières de la sûreté.

J'ai même enfilé mon training et j'ai couru avec vous lors de votre journée sportive.

Je me suis familiarisé avec votre organisation, votre langage, vos acronymes. J'ai pu percevoir de près l'esprit de corps qui vous anime. J'ai apprécié votre engagement, vos compétences, vos savoir-faire, votre agilité.

Cet ensemble de qualités fait votre réputation auprès de la population. Nous allons continuer à les développer, voire à les renforcer.

Vous le savez mieux que moi : il n'y a pas d'acquis dans la sécurité. Les succès dans la lutte contre la criminalité, enregistrés ces dernières années, peuvent s'effacer face à une soudaine recrudescence. La désobéissance civile, en plein essor, nous interroge et nous pose de nouveaux défis. Les infractions numériques bouleversent nos approches.

Bref, plus que jamais, nous devons anticiper, appréhender les changements et adapter nos stratégies et nos méthodes. C'est primordial pour la qualité de vie et le vivre ensemble dans notre canton.

Je vous invite à participer, à contribuer à ce projet passionnant; chacune et chacun avec vos personnalités, vos formations, vos aptitudes, vos capacités. Vous êtes, nous sommes une équipe, des intelligences et des volontés avec des objectifs partagés : protéger la population, combattre la criminalité, servir l'Etat et la Constitution cantonale selon notre serment.

Je me réjouis de collaborer et de travailler avec vous.

Je vous souhaite une année 2023 paisible, en bonne santé, à la hauteur de vos espoirs et de vos aspirations.

Vassilis Venizelos

Conseiller d'Etat, chef du Département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité

SOMMAIRE

N°127 DÉCEMBRE 2022

03	Le mot du Conseiller d'Etat Vassilis Venizelos
05	L'édito de la commandante Sylvie Bula
06-07	Cérémonie Assermentation de l'école d'aspirantes et aspirants 2020
08-11	Formation en deux ans « Cette nouvelle formation permet aux futurs policiers de prendre du recul sur eux-mêmes »
12-13	Unité circulation Photographes, mais pas que !
14-15	Prévention criminelle Nouvelle campagne nationale
16-17	Formation au Vatican Formation à la conduite de la Garde suisse pontificale
18-19	Un jour avec... Le poste de Gendarmerie de Vevey
21	Développement durable Un comité de suivi a été mis sur pied
22-23	Ecole des sciences criminelles Les données téléphoniques et leur exploitation pour l'enquête judiciaire
25	Prévention des cambriolages La campagne Crepusculo
26-27	Milices Vaudoises Réception de la présidente du Grand Conseil
28-29	Informatique Lancé en 2017, le projet Odysée est entré dans sa phase de réalisation
30-31	Collaboratrices et collaborateurs Arrivées et départs à la retraite

IMPRESSUM

DONNÉES DE DIFFUSION Paraît 4 fois par an • Tirage 4'700 exemplaires • Tirage contrôlé par la REMP. **ÉDITEUR** Police cantonale vaudoise. Direction communication et relations avec les citoyens. Centre Blécherette • 1014 Lausanne

COMITÉ ÉDITORIAL Jean-Christophe Sauterel: rédacteur en chef • Florence Maillard: rédactrice en chef adjointe • Alexandre Bisenz: responsable d'édition. **RÉDACTEURS** Alexandre Bisenz • Charlotte Braconnier • Clara Campana • Valérie Ducommun-dit-Verron • Florence Maillard • Coralie Rochat • Patrick Suhner. **PHOTOS** Police cantonale vaudoise • Brigitte Besson / heeyprod.com • Jean-Baptiste Morel.

MISE EN PAGE Next Communication SA. **RELECTURE** Police cantonale vaudoise. **IMPRESSION** Imprimerie Baudat, La Vallée de Joux. 100% **compostable et biodégradable**. Polcant info est envoyé dans un emballage écologique d'origine végétale fait de fécule de pommes de terre. **ABONNEMENT** Revue distribuée gratuitement à tous les membres de la Police cantonale, aux polices vaudoises, aux polices de Suisse, aux autorités civiles et judiciaires cantonales et fédérales, aux partenaires privés et à nos annonceurs. **PUBLICITÉ** Next Communication SA - 021 654 05 70.

CONTACT communication.police@vd.ch - 021 644 81 90 - www.police.vd.ch © Police cantonale vaudoise.
Toute reproduction autorisée avec l'accord de l'éditeur.



LA POLICE DOIT ÊTRE LE REFLET DE LA SOCIÉTÉ

Dans une société malmenée depuis quelques années, mais qui reste encore apaisée en Suisse, 2023 amènera son lot de défis nouveaux



Cela fait près de six mois que j'ai l'honneur de diriger la Police cantonale vaudoise. Durant cette période riche en rencontres et en enseignements, j'ai pu découvrir l'impressionnante variété des compétences et des missions. La diversité des métiers exercés dans l'institution vise à aider la population en cherchant à préserver la sécurité de tout un chacun et en favorisant le vivre ensemble. La succession des crises a toutefois mis ces valeurs cardinales à rude épreuve: le retour de la guerre en Europe et la crise énergétique qui en découle indirectement en sont un exemple.

Face à ce contexte troublé et certains nouveaux phénomènes, les citoyennes et les citoyens pourraient progressivement perdre patience. Notre institution devra montrer qu'elle est à même de relever ces nouveaux défis. Nous devons agir avec conviction lorsque la situation l'impose, mais – surtout – nous devons savoir être à l'écoute de la population, pour tenter de comprendre ses inquiétudes. Il nous appartiendra de continuer à soigner le lien de confiance en restant accessibles, tout particulièrement dans le cadre de nos missions de prévention et de police de proximité. Les citoyennes et les citoyens peuvent compter sur notre engagement, de même que sur notre collaboration avec nos partenaires communaux, pour construire ensemble la police et la sécurité de demain.

Ce propos concerne également la marche du service et les gros projets qui sont en cours: je pense à l'évolution organisationnelle, notamment le regroupement des

centrales d'urgences (118, 144 et 117) dans le cadre du projet ECAVENIR. Je pense également au développement technologique avec le projet Odyssée, dont la plateforme regroupant les divers systèmes d'information « police » aura un impact significatif sur notre fonctionnement au quotidien. Je pense encore à l'évolution des pratiques, à la formation et à la poursuite du développement de la police coordonnée vaudoise; celle-ci devant répondre aux enjeux actuels et futurs d'une criminalité qui se décline, entre autres, au travers de nouveaux phénomènes et de nouvelles technologies.

Pour y parvenir et satisfaire aux exigences de la mission qui nous est confiée, nous devons compter sur une organisation et des effectifs répondant à la plus haute efficacité opérationnelle. Et nous devons en tout temps nous souvenir que toutes et tous, officiels et officiers, gendarmes, inspectrices et inspecteurs, nous faisons partie de la même maison: la Police cantonale vaudoise.

Les objectifs pour l'année à venir s'inscrivent dans la ligne des thématiques édictées par l'autorité politique et sont ceux du comité de direction « in corpore ».

Mais avant de mettre le cap sur 2023, l'heure est aux célébrations. Je vous remercie chaleureusement pour le travail accompli et vous souhaite à toutes et tous, ainsi qu'à vos proches, de merveilleuses Fêtes de fin d'année, avec une pensée particulière pour celles et ceux qui seront en service durant cette période. Je vous adresse également mes meilleurs vœux de santé et de réussite pour l'année à venir.

Votre commandante, Sylvie Bula

ASSERMENTATION DE L'ÉCOLE D'ASPIRANTES ET D'ASPIRANTS 2020 DE LA POLICE CANTONALE VAUDOISE

La cérémonie de prestation de serment des gendarmes, inspectrices et inspecteurs de la Police cantonale vaudoise s'est déroulée mercredi 28 septembre 2022 sur la place du Château à Lausanne.

La première volée de gendarmes, d'inspectrices et d'inspecteurs qui ont accompli leur formation en deux ans a prêté serment à la place du Château le 28 septembre dernier. A cette occasion, 31 personnes, soit 23 gendarmes et 8 inspectrices et inspecteurs de la Police de sûreté, toutes et tous issu-e-s de l'Académie de police à Savatan, ont prêté serment devant les autorités du Pays de Vaud.

Le commandant de la Gendarmerie, le colonel Alain Gorka, a annoncé le détachement au chef du Département de la

jeunesse, de l'environnement et de la sécurité, le conseiller d'Etat Vassilis Venizelos. La commandante de la Police cantonale, Sylvie Bula, le chef de la Police de sûreté, Alexandre Girod, et plusieurs cadres de la Police cantonale vaudoise ont également assisté à la cérémonie, de même que d'autres membres du Conseil d'Etat vaudois, des personnalités des mondes politique et judiciaire, les familles et les proches.

@ Alexandre Bisenz



Dans son allocution, la commandante de la Police cantonale, Sylvie Bula, a rendu hommage à l'engagement des gendarmes, policières et policiers nouvellement assermenté-e-s.

Cette cérémonie d'assermentation était conduite par le chef de département Vassilis Venizelos.





23 gendarmes ont été assermenté-e-s...

... ainsi que 8 inspectrices et inspecteurs de la Police de sûreté.

Plusieurs cadres de la Gendarmerie, en grande tenue, sont venus soutenir leurs futur-e-s collègues.



« CETTE NOUVELLE FORMATION PERMET AUX FUTURS POLICIERS DE PRENDRE DU RECUL SUR EUX-MÊMES »

Etendue maintenant sur deux ans – une année de formation théorique à Savatan et une année sur le terrain – la formation de policier est devenue plus complète et plus exigeante. Elle demande en outre aux candidats de prendre du recul sur leur activité et sur eux-mêmes. Les cadres qui ont réalisé ce changement, ainsi que deux jeunes qui viennent de terminer leur formation nous expliquent.

Mercredi 24 et jeudi 25 août il règne une certaine effervescence dans les locaux du Service de la sécurité civile et militaire (SSCM) à Gollion où 65 jeunes policières et policiers en formation (PEF) terminent leur cursus et espèrent obtenir leur brevet fédéral. Ils se trouvent à Gollion pour défendre leur parcours et leurs compétences devant les experts. Ce faisant, ils mettent un point final à une formation exigeante et complètement renouvelée qui se déroule à présent sur deux ans. « En effet, sur le plan national, la formation de policières et policiers a été ajustée, explique André Etter, président de la commission romande d'examen. On est passé d'une

année à deux ans, le travail à rendre et les examens étant bien plus orientés sur les compétences qu'auparavant. Derrière cette nouvelle façon de faire, c'est toute une infrastructure qu'il a fallu créer, en particulier pour la deuxième période de formation, et ce dans tous les corps de police en Suisse. Pour suivre ces jeunes durant l'année de stage pratique, il a fallu trouver et former spécifiquement des cadres et des formateurs pouvant endosser la responsabilité de mentors et/ou coaches ainsi que, pour la Romandie, près de 80 experts, dont plus de 25 sur le canton de Vaud. »

Concrètement, pour les aspirants de la Police cantonale, la première année se déroule à l'Académie de police de Savatan et se termine par un examen de capacités opérationnelles ou examen préliminaire. La deuxième année s'effectue au sein de la Gendarmerie ou de la Police de sûreté. Les PEF sont alors intégrés dans leurs unités et exercent leur métier, chacun sous la supervision d'un coach. Ce coach est un formateur. Il s'agit d'un policier expérimenté qui les suit durant toute l'année, livre son expertise sur leurs actions et répond à leurs interrogations.

Un travail d'introspection

Grande nouveauté de cette formation: le travail d'introspection que les PEF doivent accomplir tout au long de leur parcours durant le stage pratique. Ils le reporteront ensuite dans un rapport portfolio à remettre aux experts pour l'évaluation finale. « Il ne s'agit plus 'd'imiter' les anciens pour apprendre, reprend André Etter. Cette nouvelle formation demande aux PEF de réfléchir à leurs actions en leur donnant des instruments de suivi et développement pour y parvenir plus facilement. Durant



cette deuxième année, il leur est demandé de remplir un portfolio, une sorte de journal de bord, dans lequel ils reportent les opérations auxquelles ils ont participé, mais surtout les événements marquants vécus durant les missions pratiques, en particulier ce qu'ils ont ressenti. »

« Oui, cette formation permet de mettre l'humain en avant », explique de son côté le commissaire principal Karim Hamouche, directeur de l'examen VD. « L'humain a toujours été présent, mais la réflexion sur ses comportements est nouvelle et, comme déjà dit, demeure très introspective. On trouve d'ailleurs une rubrique 'compétences sociales' dans les grilles d'évaluations finales de toutes les épreuves. Cet aspect a donc été renforcé et vient rejoindre les compétences techniques ou rédactionnelles. »

Une grande organisation à mettre en place

« Mais surtout, reprend Karim Hamouche, cette nouvelle donne a exigé une remise en question de la part des corps de police et une refonte complète de l'accompagnement des PEF, avec un suivi exigeant sur le plan RH et assez lourd disons-le sur le plan administratif. Du côté de la Police de sûreté, cette réflexion a conduit à un concept inédit : la création de la brigade de formation judiciaire. » (articles Polcant info 118 et 122). Tous les PEF sont intégrés à cette brigade composée d'un chef, d'un sous-chef, d'un mentor, de six coaches, ainsi que d'une secrétaire. Si cette brigade de 15 personnes fonctionne comme les autres et mène ses propres enquêtes, il s'agit d'un formidable « accélérateur d'acquisition de compétences » avec une équipe soudée et motivée. « C'était une réflexion complexe, reprend Karim Hamouche, car au-delà de la simple création de la brigade, il a fallu trouver un moyen de garantir une équité pour les PEF sur le plan formatif durant cette deuxième année. Il s'agissait parallèlement de pouvoir mettre en valeur et reconnaître cette nouvelle fonction de coach et/ou de mentor ayant rappelons-le la responsabilité de mener les PEF à l'obtention de leur brevet fédéral. Si la Gendarmerie et les polices communales ont une organisation différente, ces enjeux demeurent les mêmes. Pour créer et adapter ce concept à l'échelon romand, André Etter et les membres du GT ne disposaient que de documents cadres élaborés sur le plan national très largement inspirés du modèle alémanique. Aujourd'hui encore, il s'agit d'un travail permanent de planification et d'une coordination pointue, pour d'une part rester dans les limites imposées et d'autre part pour proposer et/ou adapter cela à l'organisation policière vaudoise, respectivement romande. Les besoins opérationnels des différents corps de police imposent de renouveler régulièrement les coaches et les mentors. Dans le même esprit, la formation des experts aux examens a dû être repensée. La planification de leurs engagements dans les sessions d'examen romandes, dans un calendrier serré, n'est pour le moins pas aisée ; le cumul des tâches, pour ces experts occupant souvent déjà des postes à responsabilités, implique un grand investissement personnel. »

Idem pour les polices communales

« De notre côté, raconte le premier-lieutenant Julien Perler, responsable de la formation de la Police Ouest

lausannois (POL) et directeur technique de l'examen VD, ce changement a également exigé une grande réorganisation quant à l'accompagnement des policiers en formation. L'année prochaine par exemple, 6 unités Police secours accueilleront 8 PEF pendant une année. Deux unités accueilleront donc deux apprenants. Il faudra trouver les volontaires pour les encadrer, former des coaches et des mentors. Le job est conséquent, surtout pour une police comme la POL dont les effectifs ne sont pas énormes. En interne, on se questionne : quelle est la meilleure manière de suivre ces PEF ? Est-ce qu'on forme des coaches chaque année ? Est-ce qu'on garde les mêmes, le voudront-ils ? Quelle est la meilleure manière de faire ? Avec le recul, nous aurons toutes ces réponses d'ici quelques années. Mais en attendant, même s'il reste complexe à mettre en place, ce projet de nouvelle formation est très intéressant et apporte sans aucun doute une réelle plus-value à l'action de nos policiers. »

@ Alexandre Bisenz

Les 65 PEF de l'Ecole d'aspirants 2020 dans le détail

8 Polices de sûreté

22 Gendarmerie

23 Police municipale Lausanne

9 PolCom (5 POL, 2 PEL, 2 ASR)

3 Police des transports

L'année prochaine, 74 PEF seront intégrés et formés dans les différents corps de police.



BONUS DE BIENVENUE DE CHF 300.-

Bénéficiez d'un rabais supplémentaire avec
le Welcome Bonus

Pour toute nouvelle souscription d'un abonnement Up Mobile (XL, L ou M), vous recevez en plus du rabais collaborateurs un bonus de bienvenue d'une valeur de CHF 300.- (24 x CHF 12.50) et la taxe d'activation d'une valeur de CHF 55.- est offerte. Le bonus de bienvenue est valable sur le premier abonnement Up Mobile de Sunrise. Pour chaque abonnement Up Mobile additionnel sur la même facture, vous bénéficiez de 50% de rabais sur le prix standard.



	UP MOBILE XL	UP MOBILE L	UP MOBILE M
			
Vers l'étranger Appels, SMS/MMS	Illimités vers l'Europe	—	—
Roaming Internet, appels, SMS/MMS	Illimités en Europe	Illimités en Europe	—
En Suisse Internet (5G)	Illimité jusqu'à 2 Gbit/s	Illimité jusqu'à 1 Gbit/s	Illimité jusqu'à 500 Mbit/s
En Suisse Appels	Illimités	Illimités	Illimités
En Suisse SMS/MMS	Illimités	Illimités	Illimités
Security Surf Protect	Incluse	Incluse	Incluse
Prix normal	CHF 89.-	CHF 69.-	CHF 59.-
	CHF 42.50 au lieu de 55.- Prix collaborateur/mois pour 24 mois	CHF 32.50 au lieu de 45.- Prix collaborateur/mois pour 24 mois	CHF 22.50 au lieu de 35.- Prix collaborateur/mois pour 24 mois

Chaque abonnement Up Mobile additionnel sur la même facture bénéficie d'un rabais de 50%.

Bonus de bienvenue (CHF 300.-) offert sous forme de notes de crédit sur la facture (24 x CHF 12.50/mois). Une fois les 24 mois écoulés, le prix collaborateur s'applique. Durée minimale du contrat: 12 mois. Valable uniquement pour Up Mobile (XL, L et M) au sein du Sunrise «Benefit Program». Non valable pour le changement d'un abonnement Freedom Mobile ou We Mobile existant vers Up Mobile. Seulement valable sur le premier abonnement (nouvelle souscription). Taxe d'activation (CHF 55.-) offerte. Offre valable jusqu'au 31.12.2022. Une fois l'abonnement activé, un SMS contenant les détails du rabais est envoyé. Pour plus d'informations, rendez-vous dans votre Sunrise Shop le plus proche ou sur www.medinex.swiss.

Pour plus d'informations, rendez-vous dans votre
Sunrise Shop le plus proche ou sur www.medinex.swiss.

medinex


Sunrise

Les fraîchement assermentés Katy, de la Police de sûreté, et le gendarme Tristan font partie de cette première volée qui a effectué sa formation en deux ans. Ils nous livrent leur témoignage.

Tristan (Gendarmerie)

«Dès la deuxième année, chacun d'entre nous a été incorporé dans son corps de police où nous avons pu mettre en pratique ce que nous avons appris à Savatan. Parallèlement, en plus de nos missions, nous avons eu un énorme travail de rédaction à effectuer : nous avons dû rendre un rapport portfolio détaillant certaines interventions que nous avons effectuées durant cette année. Ce document d'une vingtaine de pages était complété par plusieurs autres, des annexes, qui détaillaient précisément plusieurs de nos missions, selon des grilles préétablies. Chacune était constituée d'une vingtaine de pages. Ainsi, tous les PEF ont rédigé un document qui pouvait atteindre une centaine de pages. Une partie de ce document était consacrée à l'introspection, car dès maintenant, on demande aux PEF de noter les moments qui les ont marqués ou qui les ont remis en question afin de les analyser.

Personnellement, j'ai trouvé que cette nouvelle formation était bien conçue. Elle nous a permis d'apprendre les gestes de base à Savatan pour effectuer une interpellation ou pour assurer notre sécurité, puis de les reporter l'année suivante sur le terrain. Nous sommes contents d'avoir ouvert la voie pour les suivants.»



Katy (Police de sûreté)

«Notre volée a été particulière, car nous étions fi prêtes pour commencer notre formation au mois de mars 2020 à Savatan lorsque le COVID est arrivé en Suisse. Entre le mois d'avril et notre entrée à Savatan en septembre, nous avons fait différents stages à la Police de sûreté et nous avons prêté main-forte à la Police cantonale pour la gestion de la crise sanitaire. Dès septembre, nous avons pu commencer notre formation à l'Académie de police à Savatan, dont une partie s'est faite par vidéo à la maison à cause de la pandémie.

Les aspirants, les coaches, les mentors, l'encadrement, les officiers... toute l'institution s'est adaptée à cette nouvelle formation. Peut-être que quelques aménagements seront apportés ici et là, mais globalement, pour nous, cela a bien fonctionné. Du côté de la Police de sûreté, nous avons tous été intégrés à la nouvelle brigade de formation judiciaire, accompagnés de nos coaches, de nos mentors et des cadres.»



Les cadres

Pour le canton de Vaud, les cadres qui ont accompagné la mise sur pied de la session d'examen à Gollion sont : **André Etter** (coordinateur romand), **Karim Hamouche** (PoLSû), **Julien Perler** (POL), **Sophie Charlier** (SOPV), **Louis Dousse** (PoLSû), **Nicolas Meylan** (Gdm) et **Cédric Chablaix** (Gdm). Mais également **Steve Demierre** (Gdm) et **Vincent Cornu** (PML) pour le projet (CGF 2020) de manière générale.

40 experts engagés à Gollion pour l'occasion

Arrivés au terme de leur formation, les policières et policiers en formation sont soumis à un examen, qui, cette année, s'est déroulé à Gollion. Une quarantaine d'experts romands – des policiers pour la plupart – ont été mobilisés. Ils ont pris connaissance des portfolios des candidats 6 à 8 semaines avant la session d'examen, de manière à pouvoir évaluer leur parcours et les interroger à ce sujet. Les experts fonctionnent en binômes, chacun d'entre eux évalue 4 candidats au maximum. De même que pour l'encadrement des PEF, une nouvelle volée d'experts sera formée en remplacement de ceux qui partiront.

PHOTOGRAPHES, MAIS PAS QUE !

Ils sont au nombre de neuf et, avec leur responsable, forment la brigade photographes. Petit instantané de leur travail et des outils dont ils disposent.

Depuis 2010, l'unité circulation réunit deux brigades constituées respectivement d'enquêteurs et de photographes. Si les gendarmes de l'unité assurent indifféremment certaines missions comme le contrôle des convois agricoles ou la lutte contre les véhicules qui émettent un bruit excessif, ils effectuent aussi des tâches propres à leur brigade.

Le constat technique se trouve au cœur de l'activité spécifique des photographes. Il est exécuté sur mandat d'un magistrat lorsqu'un accident grave ou mortel se produit ou en cas de circonstances particulières, soit en présence d'un déversement de substances chimiques par exemple. « L'appellation historique de la brigade ne reflète plus tout à fait la réalité, précise d'emblée l'adjudant Jérôme Ludwig, chef de l'unité circulation. En effet, le développement technologique a conduit les membres de la brigade à utiliser d'autres moyens en plus de leurs appareils photo. »

Travail de documentation

Une fois sur le terrain, les photographes commencent par faire des photos de détails des dégâts, traces et indices. Ils font ensuite des prises de vue par rapport au sens de la marche des personnes impliquées. Si l'accident couvre une grande étendue ou que le lieu est difficile d'accès, c'est le drone qui prend le relais.

Les prises de vue terminées, il s'agit de sauvegarder l'ensemble de la scène de l'accident. Le scanner 3D a révolutionné l'activité de la brigade photographes en la matière. « Avant l'acquisition du premier modèle en 2014, on disposait de théodolites, des instruments utilisés par les géomètres. Lorsque l'on arrivait sur les lieux de l'accident, on mesurait les éléments jugés prioritaires et ceux de nature éphémère, puis on revenait sur place plusieurs nuits entières pour finir le travail », se souvient celui qui a fait partie de la brigade photographes. L'usage du scanner représente un gain de temps colossal. Le nuage de points créé par tous les objets que le laser rencontre à 360° permet une modélisation de la scène où gendarmes et magistrats peuvent évoluer virtuellement. « Le scan pour un accident dit simple prend une quarantaine de minutes seulement. Et si, deux ans après les faits, on souhaite mesurer la hauteur de la haie qui a masqué la visibilité de l'automobiliste lors d'un accident, c'est possible », précise l'adjudant. Cette technologie est aussi prisée par la Police de sûreté qui mandate parfois la brigade photographes sur des scènes de crime. En 2021, le scanner a ainsi été engagé à trois reprises au profit de la brigade de police scientifique (BPS)

Technique et formation

A leur arrivée, les nouvelles recrues de la brigade photographes suivent un canevas de formation de 2 mois avec un collègue confirmé. Des exercices d'accident grandeur nature leur sont soumis et ils ont parfois l'occasion d'œuvrer sur des accidents réels. Si la formation à l'utilisation du scanner 3D a lieu à la Gendarmerie, celle permettant de piloter le drone est dispensée dans un second temps par un formateur externe. Une fois le cursus de base achevé, tous les membres de la brigade bénéficient d'un jour par mois à consacrer à leur formation personnelle. « Les collaborateurs développent leurs connaissances en lien avec la technique et la circulation. Il faut leur donner l'occasion de pratiquer, car il arrive qu'un photographe passe plusieurs mois sans être amené à intervenir sur un accident. »

Dresser un constat technique est une tâche solitaire puisque les photographes agissent en toute autonomie. « Lors des engagements, ils proposent régulièrement à leurs collègues croisés sur le terrain de leur rendre visite au bureau pour leur montrer le résultat concret de leur travail. Il est important que l'on voie en eux au-delà d'un photographe bloquant une route pour remplir sa mission », conclut le chef de l'unité circulation.

@ Coralie Rochat

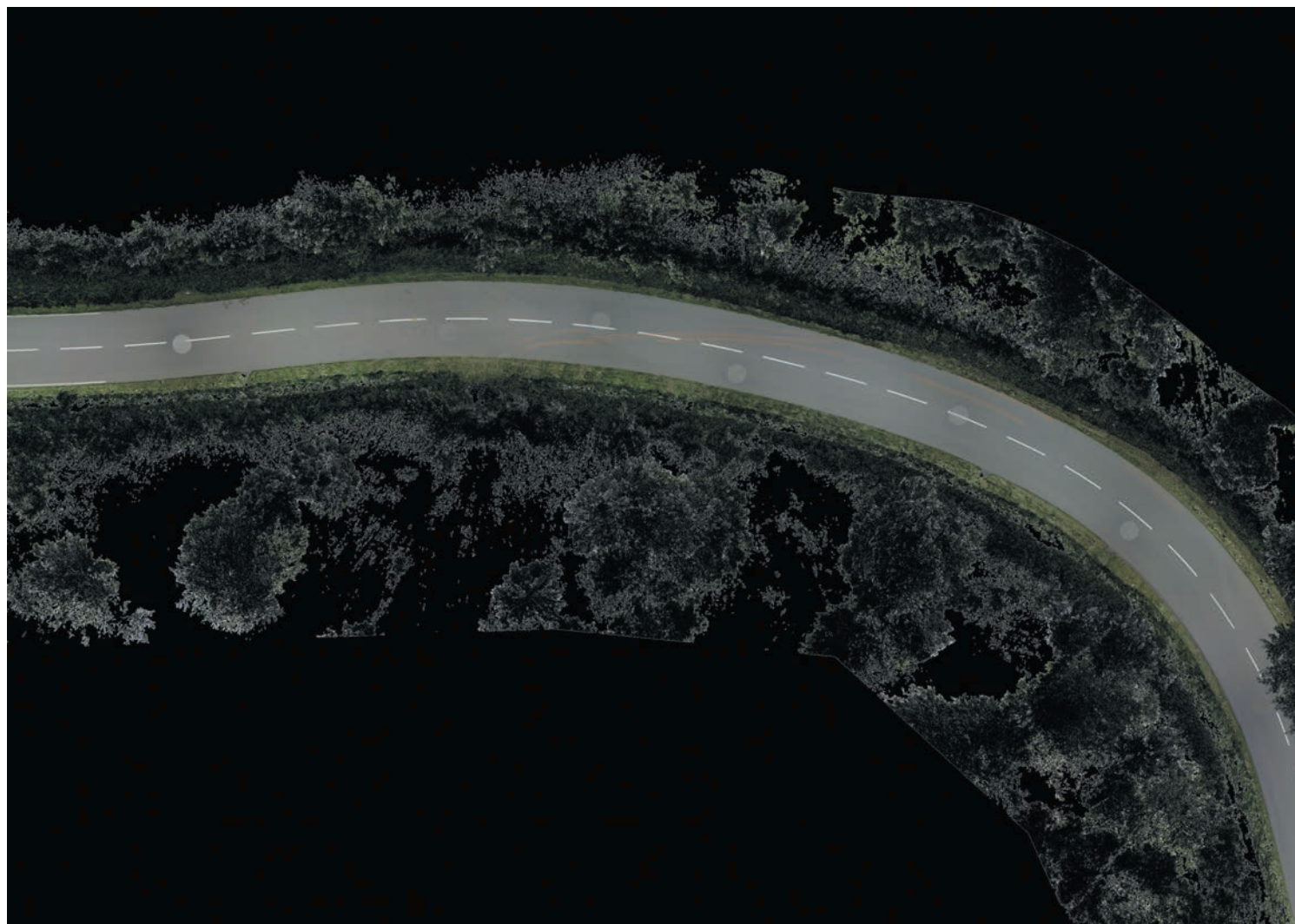
Aspect humain

Le cahier technique constitué des photos prises par la brigade et permettant de documenter l'accident n'est pas seulement utile pour les magistrats. Il revêt aussi une grande importance pour les familles des victimes, comme l'indique l'adjudant Jérôme Ludwig : « Le travail technique du photographe apporte des réponses par rapport à l'événement et peut aider les proches à faire leur deuil. C'est un complément au rapport de l'enquêteur et au travail de partenaires tels que le Centre universitaire romand de médecine légale (CURML), le Dynamic test center (DTC) et d'autres experts. Il est donc l'une des pièces du puzzle. »



L'utilisation du scanner 3D permet de sauvegarder les scènes d'accident de manière rapide.

Gendarmes et magistrats peuvent évoluer virtuellement dans la scène de l'accident grâce à la modélisation du scanner 3D.



HAINE EN LIGNE : UN CLIP VIDÉO DE PRÉVENTION

Un nouveau volet de la campagne nationale de prévention des cyberescroqueries « Et vous ? Vous auriez dit oui ? » s'est ouvert le 14 septembre 2022, cette fois consacré à la haine en ligne. En effet, trop souvent, certains et certaines tendent à oublier que, sur internet aussi, leurs actes peuvent se révéler lourds de conséquences.

Depuis 2019, les corps de police cantonaux, régionaux et municipaux suisses, en collaboration avec la Prévention Suisse de la Criminalité (PSC), mènent une campagne nationale ayant pour but de sensibiliser le public aux risques inhérents à l'utilisation d'internet et des réseaux sociaux. Dans cette optique, dix spots de prévention ont déjà été élaborés. Ce onzième spot met quant à lui l'accent sur les comportements en ligne discriminatoires, d'incitation à la haine, insultants, diffamatoires ou menaçants.

Son objectif est non seulement d'orienter les personnes victimes de tels comportements, notamment en les incitant à porter plainte, mais aussi d'informer les auteur-e-s potentiel-le-s sur les conséquences de leurs actes. Ainsi, au-delà des dommages psychologiques parfois dramatiques pour les personnes ciblées, il apparaît pertinent de rappeler que les comportements haineux sont aussi répréhensibles dans la sphère virtuelle que dans le « monde réel ».

Un phénomène pas si anodin

La haine en ligne consiste en l'ensemble des publications, commentaires ou messages privés spécialement destinés à nuire à une personne ou à un groupe bien défini sur les réseaux sociaux en particulier ou sur internet en général. Cette haine se fonde le plus souvent sur une ou plusieurs caractéristiques spécifiques des personnes visées.

Par ailleurs, l'anonymat (relatif) procuré par internet contribue à désinhiber certains utilisateurs et utilisatrices et participe à la diffusion de ces propos, allant parfois même jusqu'au lynchage en ligne. Aussi, bien que ces actes soient le fait d'une minorité, il n'est pas rare d'avoir l'impression qu'ils sont courants, voire tolérés, tant ils sont visibles.

Les conséquences de tels écrits sont particulièrement dévastatrices pour les plus jeunes utilisateurs et utilisatrices victimes de ce phénomène. En effet, ils ou elles peuvent investir une part importante de leur identité, encore en construction, au travers de leurs profils sur les réseaux sociaux. Il est donc assez facile de s'imaginer les effets dévastateurs des discours haineux à leur encontre, notamment en termes d'estime de soi et de bien-être.

Mais qu'en dit la loi ?

La plupart des comportements haineux en ligne tombent sous le coup de différents articles du Code pénal suisse. Il s'agit ainsi de délits contre l'honneur comme la diffamation (art. 173), la calomnie (art. 174) et l'injure (art. 177) mais aussi de délits contre la liberté tels que les menaces (art. 180) et la contrainte (art. 181) ou encore du délit de discrimination et incitation à la haine (art. 261bis).

Les peines encourues varient en fonction de l'infraction et de sa gravité. Celles-ci consistent au minimum en une peine pécuniaire mais peuvent aller jusqu'à une peine privative de liberté de trois ans au maximum dans le cadre de la calomnie, des menaces, de la contrainte et de la discrimination et incitation à la haine. A noter également que la contrainte, tout comme la discrimination et incitation à la haine, est poursuivie d'office.

Un clip vidéo à quatre intrigues

Le scénario du clip vidéo montre au spectateur tour à tour plusieurs histoires au travers des auditions respectives de Michael, Laura, Mélanie et Paolo. Tous ont tenu des propos discriminatoires, d'incitation à la haine, insultants, diffamatoires ou menaçants. Pour chaque cas est opéré un retour en arrière montrant les conséquences pour les victimes dans le monde réel.

De la sorte, la frontière entre le réel et le virtuel est volontairement brouillée, car le spectateur ne se rend compte qu'à la fin du clip vidéo que les propos répréhensibles ont été tenus en ligne. Ce dernier se conclut sur l'audition de Paolo, un homme qui prend soudainement conscience des conséquences humaines et légales de « simples » commentaires postés sur internet.

@ Valérie Ducommun-dit-Verron

La délicate question de la censure

Lors de la réalisation du clip vidéo, le groupe de travail responsable s'est longuement posé la question du bien-fondé de l'utilisation dans celui-ci de propos aussi grossiers que ceux tenus quotidiennement sur internet. En effet, l'emploi de termes vulgaires dans un support de prévention relayé par la police ne représente-t-il pas justement le comportement contre lequel elle souhaite lutter ? En même temps, ne faut-il pas montrer tel quel ce comportement, ce d'autant plus que l'impact de mots crus est plus fort ? C'est ainsi qu'il a été décidé de créer une version censurée et une non censurée du clip vidéo afin de laisser le choix à chaque police d'utiliser l'une ou l'autre. La Police cantonale vaudoise a privilégié quant à elle la version non censurée.



Et vous ?
Vous auriez
dit oui ?



Sur internet
aussi
soyez vigilant !

VOTRE POLICE

FORMATION À LA CONDUITE DE LA GARDE SUISSE PONTIFICALE

Le chef d'état-major de la Police cantonale et son adjoint ont formé les cadres francophones et italophones de ce corps de professionnels durant 4 jours. Il s'agissait d'un cours de conduite de niveau 1.

La Garde suisse pontificale (GSP) est connue comme étant « la plus petite armée du monde ». Les visiteurs voient avant tout des soldats, aux portes du Vatican ou aux côtés du Pape, portant hallebarde et revêtus de leurs uniformes d'apparat. Mais la GSP est un vrai corps de sécurité, dont les missions sont tout aussi sensibles et exigeantes que celles des policiers. Au-delà des services d'honneur, la troupe et leurs cadres enchaînent missions de service d'ordre, de surveillance et de protection et doivent porter leur attention sur la gestion des foules tout comme garantir l'intégrité du Saint-Père, à la fois chef d'Etat temporel et spirituel, et l'indépendance d'un Etat, le Vatican. Les discussions avec les gardes portent sur les mêmes préoccupations qu'avec les policiers : ressources humaines à disposition, recrutement, équipements autorisés, évolution de leur centrale d'engagement, collaboration avec d'autres corps de sécurité (la Gendarmerie vaticane et la Polizia di Stato), réussite des missions, camaraderie, etc.

Ce sont les cadres francophones et italophones de ce corps de professionnels que le chef d'état-major de la Police cantonale et son adjoint ont formé durant 4 jours, lors d'un cours de conduite décentralisé à Rome

et spécifique à la Garde. Il s'agissait d'une formation de niveau 1 (CC I). Après ce séminaire en ressources humaines viendra en 2023 le cours tactique, aligné sur la méthode dite CEP de conduite des engagements de police. Ce CC I particulier, élaboré sous l'égide de l'Institut suisse de police (ISP), a son pendant en allemand puisque deux collègues bernois et argovien forment quant à eux les cadres alémaniques.

Le cours à Rome (plus exactement au Vatican) a été riche en découvertes et en expériences, tant la garde a su montrer son hospitalité, ses valeurs fortes et le niveau de ses cadres qui traduisent la fiabilité et le professionnalisme helvétique.

Le chef d'état-major et son adjoint ont aussi acquis de nombreuses compétences qu'ils mettront au profit de la Police cantonale. Le vice-commandant (ex-inspecteur à la Police de sûreté) et le sergent-major de la garde (comme dans toute unité militaire, il y en a un seul), qui ont tous deux des liens étroits avec notre canton, méritent des remerciements particuliers pour leur engagement et pour le succès de la formation.

@ Patrick Suhner

Les deux instructeurs au centre, entourés des cadres latins de la garde pontificale qui ont suivi la formation.





Durant 4 jours, l'adjudant Julien Allard, à gauche, et le chef d'état-major de la Police cantonale vaudoise Patrick Suhner ont formé les cadres latins de la garde pontificale.



Illuminée en arrière-plan, la basilique Saint-Pierre a été érigée en 344 apr. J.-C.



Les hallegardiers de la garde pontificale surveillent les accès durant l'audience hebdomadaire donnée par le pape.



A gauche, le vice-commandant de la garde Loïc Rossier (ex-inspecteur de la Police de sûreté) a assisté à la formation donnée par ses anciens collègues vaudois.



Une fois l'audience terminée, les hallegardiers retournent dans leurs quartiers.

UNE JOURNÉE AVEC LE POSTE DE VEVEY

Le poste de Gendarmerie de Vevey nous a ouvert ses portes afin que nous puissions découvrir le quotidien des personnes qui y travaillent.



07h30

Le poste de Vevey

Le bâtiment, reconnaissable entre tous, se trouve sur les quais du lac et regroupe la Gendarmerie et la Police de sûreté. Cet immeuble est également occupé par le Ministère public, le Service des curatelles et tutelles professionnelles et le Service intercommunal de gestion.



08h00

La cellule graffiti

La cellule graffitis de la Police cantonale vaudoise est basée à Vevey. Elle compte deux collaborateurs à savoir un gendarme et une inspectrice. Cette cellule traite l'ensemble des affaires liées aux graffitis et aux tags dans tout le canton. Elle participe également aux différents rapports nationaux et internationaux liés à cette problématique spécifique.

10h30

Réunion opérationnelle

Un rapport opérationnel se déroule ce matin afin de brief des gendarmes de l'arrondissement de l'Est vaudois pour une mission spécifique à effectuer aujourd'hui. Cette séance vise à passer en revue les aspects techniques et opérationnels afin de garantir la mission.



11h00

Départ de la mission

L'équipe de quelques gendarmes qui ont été briefés précédemment se met en route pour se rendre dans les alentours de Vevey, avec une moto et une voiture, afin d'effectuer la mission qui leur a été attribuée.



14h00

Réunion du rapport opérationnel de la région Est

Cette réunion a lieu tous les mois. Elle réunit les différents partenaires sécuritaires (Police, OFDF, TPO) et a pour but de renseigner sur les affaires et les spécificités sécuritaires de la région. Cette réunion comprend une seconde partie qui ne concerne que les gendarmes. Ils y traitent des cas repris et traités par les postes de Gendarmerie de la région de l'Est vaudois.

@ Clara Campana

Easy.
Afficher.
Réserver.
apgsga.ch/easy

A partir
de 44 CHF !*

*1 semaine, format F4

Réservez votre espace publicitaire
en ligne dès maintenant.

 **APG|SGA**
Out of Home Media

V O L V O

Intelligente. Tout simplement.

La Volvo XC60 Recharge Plug-in Hybrid.

La nouvelle génération de notre SUV dynamique séduit avec des fonctions intelligentes, telles que Google Maps, et vous permet d'arriver à destination en respectant l'environnement grâce à son autonomie 100 % électrique de jusqu'à 78 km.

**Venez nous rendre visite
et convenez d'un tour d'essai.**



 **VOLVO SWISS PREMIUM®**
SERVICE GRATUIT PENDANT 10 ANS/150 000 KM
GARANTIE COMPLÈTE PENDANT 5 ANS/150 000 KM

Volvo XC60 Recharge, T8 AWD Plug-in Hybrid 310+145 ch/228+107 kW, Consommation de carburant en l/100 km: 1,0–1,3 l, Consommation d'électricité en kWh/100 km: 19,0–21,2 kWh, Emissions de CO₂: 22–30 g/km, Catégorie d'efficacité énergétique: A, Google est une marque de Google LLC, Volvo Swiss Premium® avec service gratuit pendant 10 ans/150 000 kilomètres, garantie constructeur pendant 5 ans/150 000 kilomètres et réparations pour cause d'usure pendant 3 ans/150 000 kilomètres (au premier des termes échus).

EMIL FREY CRISSIER

1023 Crissier
Chemin de Closalet 19

Tel. 021-631 24 11
www.emilfrey.ch/crissier



DÉVELOPPEMENT DURABLE : UN COMITÉ DE SUIVI A ÉTÉ MIS SUR PIED

Dirigé par le directeur du support Nicola Albertini et comptant huit personnes, un comité de suivi durabilité a été formé. Il coordonnera les projets de développement durable à la Police cantonale et a tenu ses premières réunions.

Quelque peu ralentie par la crise du COVID, l'évolution du développement durable à la Police cantonale vaudoise (Polcant) se poursuit. Un comité de suivi vient d'être formé, composé de huit personnes provenant des différents corps. Il a tenu ses premières réunions dans lesquelles il a défini ses axes de développement et le périmètre de ses activités. Nous avons posé quelques questions à son sujet au commissaire principal Nicola Albertini, nouveau répondant en développement durable de la Police cantonale vaudoise.

Nicola Albertini, vous voici à la tête du développement durable de la Police cantonale. Quelles sont les premières mesures que vous avez prises ?

Dès la publication de l'Agenda 2030 par l'Administration cantonale vaudoise (ACV), document visant à guider l'action des autorités et de l'administration cantonale en matière de développement durable, tous les services de l'Etat de Vaud ont été appelés à désigner un répondant en durabilité, fonction que la Polcant m'a demandé de reprendre après le départ à la retraite de mon prédécesseur. Chaque répondant est ainsi devenu le membre d'un réseau visant à promouvoir la durabilité dans l'administration cantonale vaudoise. Ma première action a été de constituer un comité de suivi pour la Police cantonale. Il est composé de personnes provenant de la direction du support, de la division logistique et bâtiments, de la direction des finances, de la communication et également d'un représentant de la Gendarmerie, d'une inspectrice et d'une assistante de la Police de sûreté. Son rôle consistera à proposer un catalogue de mesures, à intégrer la durabilité au quotidien de l'institution. Tout cela se fera par un accompagnement et une sensibilisation des collaborateurs via la communication.

Quelles seront les prochaines étapes ?

Nous allons créer une page spécialement dédiée au développement durable sur l'intranet de la Polcant. Nous allons mettre en avant les activités du comité, décrire les mesures qui seront prises et mettre en avant les mesures existantes. Par exemple, il y a l'abonnement Mobility que l'institution a conclu. Cet abonnement, disponible auprès de la division technique, permet de se rendre sur le terrain au moyen des transports publics

puis du car sharing et de réduire ainsi les déplacements en véhicule privé ou en voiture de service. Le comité fera également le lien entre le Centre Blécherette et les sites décentralisés afin de mieux les intégrer au processus. Il mettra en avant les actions cantonales de développement durable et enfin je signale qu'une page Wiki, liée aux défis de la durabilité, est disponible sur le site de l'Etat de Vaud via le profil IAM de chacun. Mais surtout, nous espérons susciter l'intérêt et obtenir l'adhésion de tout le monde aux propositions qui seront faites.

@ Alexandre Bisenz



Les objectifs de l'Agenda 2030 adopté par l'ACV sont représentés par les 17 points du graphique.

LES ENJEUX ACTUELS DE L'INTÉGRATION DES DONNÉES TÉLÉPHONIQUES ET DE LEUR EXPLOITATION POUR L'ENQUÊTE JUDICIAIRE

Diplômée de l'Ecole des Sciences Criminelles (ESC), Martina Reif effectue son travail de thèse dans le cadre d'une collaboration avec la Police cantonale vaudoise (PCV). Son travail, en plus d'être un sujet d'actualité, représente donc un bel exemple de collaboration entre l'ESC et la PCV !

Les « nouvelles » données de téléphonie mobile

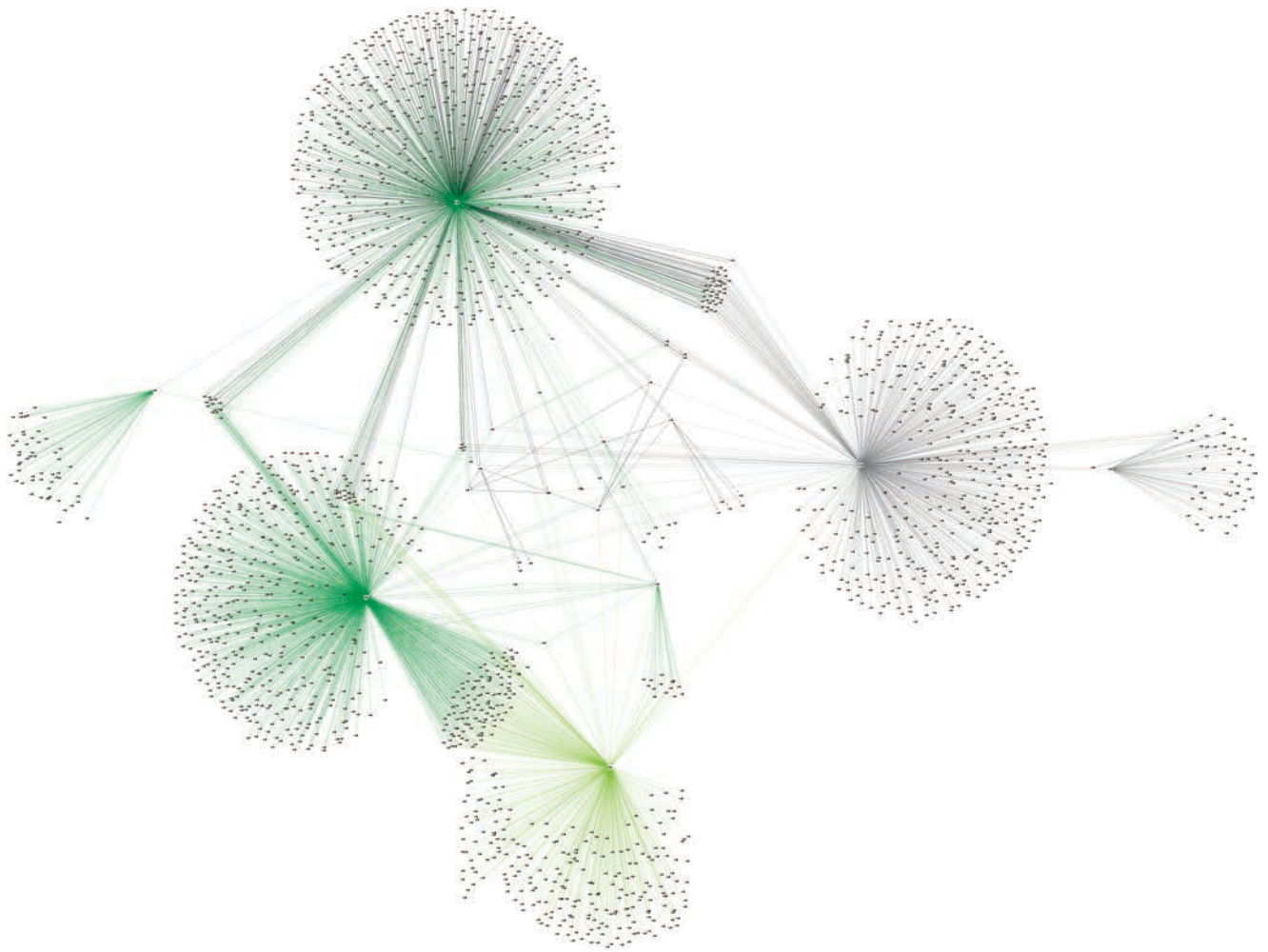
Avec l'essor de nouvelles méthodes de communication, qui vont désormais bien au-delà de la téléphonie traditionnelle (appels, SMS et MMS), les utilisatrices et utilisateurs ont découvert de nouvelles façons de communiquer, et ont adapté leurs habitudes en conséquence. Ainsi, les traces qu'ils génèrent s'en trouvent également impactées, et se distinguent des traces « traditionnelles » que l'on pouvait extraire. On observe donc une fragmentation de l'activité de communication des utilisatrices et utilisateurs, causée par l'exploitation simultanée de plusieurs moyens de communication (WhatsApp, Telegram, Facebook Messenger, par exemple). Dans ce contexte, divers types de traces sont générés dans des environnements numériques distincts : sur l'appareil lui-même mais aussi auprès de l'opérateur et des services en ligne. Cette grande hétérogénéité des données se traduit, après extraction, par des efforts de restructuration et d'harmonisation. Ces étapes devant être réalisées manuellement, elles se révèlent très chronophages pour les analystes. De ce fait, il est souvent impossible d'exploiter le plein potentiel de ces données. La thèse de Martina Reif part donc de ce constat, et cherche à simplifier la mission des analystes, en élaborant une méthode permettant de recueillir et d'exploiter ces traces de manière systématique, rigoureuse et rapide. L'intégration de données hétérogènes étant une problématique récurrente dans le domaine forensique, ce travail vise à pallier cette difficulté

Les défis actuels de leur exploitation et visualisation

La première partie du travail de Martina Reif consiste donc à mettre au point un modèle générique pour l'in-

tégration systématique des données qui permet de faciliter leur exploitation, en fonction de l'objectif d'analyse. Pour ce faire, elle a pu avoir accès à des données provenant d'une quarantaine d'affaires de la brigade d'analyse des traces technologiques (BATT). Celles-ci constituent une base de travail pour le développement de son modèle. Le but est d'identifier et de formaliser les différents types généraux qui peuvent être déduits de ces traces téléphoniques provenant de sources distinctes, afin de pouvoir ensuite les rassembler intelligemment dans une base de données. Il est également important de noter que les données dont dispose Martina Reif apportent une réelle plus-value à son travail. En effet, puisqu'il s'agit de données sensibles, il est rare de trouver dans la littérature empirique des recherches utilisant ce type de données, dont l'accessibilité est très restreinte.

Dans un second temps se pose la question de la visualisation de ces données. En effet, au vu de la grande diversité des entités et des relations, et de leur quantité, les méthodes traditionnelles de visualisation sont devenues peu efficaces. Il serait donc nécessaire de disposer d'une certaine dynamique pour pouvoir exploiter les visualisations en tant qu'outils d'analyse. De plus, il n'est plus pertinent de comparer quantitativement les données en fonction du type de communication effectuée. En effet, l'aspect quantitatif d'une comparaison entre les appels et les données de messagerie WhatsApp (par exemple) serait biaisé. La réflexion de Martina Reif se porte donc sur l'élaboration de visualisations adaptées à ces particularités. Le but final est en effet de faciliter le travail des analystes, afin de leur permettre de se concentrer davantage sur l'enquête que sur le formatage manuel de chacun de leurs fichiers d'extraction, qui leur prendrait un temps considérable.



La question de l'interprétation

Dans le cadre de sa thèse, Martina Reif cherche également à savoir s'il existe, dans le contexte criminel, des facteurs impactant le choix du moyen de communication privilégié (par exemple entre un appel ou un SMS). En effet, en ce qui concerne la population générale, la littérature a déjà montré que des facteurs socio-démographiques, relationnels et contextuels exerçaient une influence sur ce choix (comme l'âge ou encore la proximité entre deux utilisatrices et utilisateurs). Cependant, aucune étude n'a été menée à l'heure actuelle dans un contexte criminel. La population d'intérêt est donc différente. Ainsi, le travail de Martina Reif apporte nouveauté et originalité à la littérature empirique, et permettra peut-être d'orienter les stratégies des corps de police dans le futur.

@ Charlotte Braconnier

Faciliter la tâche des analystes

Parallèlement à l'élaboration de ce modèle, Martina Reif a mis à profit ses compétences criminalistiques pour élaborer un algorithme permettant de structurer et de formater les données de communication et de localisation après extraction. Ces étapes nécessitaient en effet une uniformisation manuelle, particulièrement chronophage pour les analystes. Désormais, son script UFEDParser simplifie cela, et leur fournit une base de données uniformisée intégrant les données téléphoniques de tous types de communications. De cette façon, les données de communication et les indicateurs spatiaux peuvent être intégrés et/ou visualisés avec les données CTR, par exemple. De plus, il permet également de collecter toute information identifiante dans les contacts et/ou les communications (ce qui n'est pas possible via Cellebrite, le logiciel utilisé pour les extractions de données téléphoniques).



#EQUAL GAME



RESPECT



UNIS CONTRE LE CAMBRIOLAGE « DU CRÉPUSCULE »

Chaque année, le passage à l'heure d'hiver marque le début des cambriolages dits du crépuscule au cours desquels les malfaiteurs profitent de la pénombre pour détecter les domiciles dont les habitants sont absents. En réponse à ce phénomène, une journée nationale contre le cambriolage est organisée annuellement.

Lundi 31 octobre dernier, les gérants de sécurité de la Division prévention de la criminalité, ainsi que les agents des polices communales, ont distribué près de 7'220 flyers garnis d'un chocolat dans les zones commerciales et les lieux passants du canton. Le flyer portait le message suivant: « Savourer ce chocolat vous prendra 2 minutes, le temps pour un cambrioleur d'entrer chez vous ». Cette action a permis à la police de sensibiliser la population à la problématique des cambriolages du crépuscule, tout en dispensant plusieurs conseils pour sécuriser son habitation. Coordonnée entre les polices suisses et la Prévention Suisse de la Criminalité (PSC), la démarche a mobilisé la Police cantonale vaudoise en partenariat avec les polices communales du canton de Vaud dans le cadre de la journée nationale de prévention contre les cambriolages.

Quelques mesures simples mais efficace

Certaines mesures peuvent être prises pour prévenir le phénomène des cambriolages de fin de journée. Des mesures comme le fait de simuler une présence dans son logement, moins onéreuses et parfois plus efficace que la mise en place de systèmes d'alarme. Toutes les mesures susceptibles de décourager les cambrioleurs sont utiles. Concernant les ouvertures facilement accessibles, il est recommandé de fermer les stores ou les volets, mais surtout, il est fortement recommandé de mettre ses valeurs à l'abri et de signaler tout comportement suspect au 117.

@ Alexandre Bisenz



RÉCEPTION DE LA PRÉSIDENTE DU GRAND CONSEIL

Le mardi 6 septembre, les Milices Vaudoises participaient à la réception de M^{me} Séverine Evéquo, présidente du Grand Conseil 2022-2023.

A cette occasion, l'entier de la troupe a investi Lausanne pour les festivités qui se sont déroulées à la place de la Riponne et à Plateforme 10.

Mardi 6 septembre, le pas des chevaux accompagnait le roulement silencieux des vélos dans les rues de Lausanne, à l'occasion de la réception organisée en l'honneur de M^{me} Séverine Evéquo, présidente du Grand Conseil. Les uniformes et le cliquetis des armes rappelaient aux spectateurs et passants un passé parfois oublié, celui du temps où les corps uniformés assuraient la sécurité de la population non pas en voiture, mais exclusivement à pied et à cheval, parfois appuyés de pièces d'artillerie elles aussi déplacées par les chevaux. Les festivités ont débuté à la place de la Riponne par la cérémonie officielle, avant qu'un cortège ne conduise les participants et participantes à la rampe de Plateforme 10, non sans avoir sillonné la ville de la Riponne à la Palud, puis en passant par la Place de l'Europe et enfin les avenues Jean-Jacques Mercier, Jules Gonin et Marc-Dufour. Nul doute que Lausanne et ses habitants n'avaient plus vu un tel cortège de chevaux et mousquetaires depuis longtemps.

Troupe d'honneur du canton de Vaud en Suisse, forte d'environ 180 membres, les Milices Vaudoises sont désormais accessibles aussi bien aux hommes qu'aux femmes. Pour pouvoir présenter sa candidature, il faut

être membre de l'Association des Milices Vaudoises, être d'origine vaudoise ou à minima résider dans le canton. Il faut également répondre aux conditions spécifiques de recrutement des diverses troupes. Pour mémoire, les buts de l'association sont de maintenir le patrimoine militaire vaudois des troupes à pied, montées et hippomobiles ; de promouvoir les traditions militaires vaudoises ; d'assurer le financement des opérations liées au recrutement, à la formation et à l'entraînement de la troupe dont la mission est d'effectuer des services d'honneur lors de manifestations et de fêtes patriotiques et enfin de promouvoir la cause du cheval et de l'équitation de style militaire dans le canton de Vaud.

@ Florence Maillard





Les Milices Vaudoises recrutent

Les Milices Vaudoises recrutent tout au long de l'année de nouveaux et nouvelles candidat-e-s afin de garantir la pérennité de la troupe. Plusieurs gendarmes ont intégré ses rangs et représentent avec fierté les valeurs des milices. Peut-être que cet article suscitera de nouvelles vocations...

www.milicesvaudoises.ch

« ODYSSEE », ÉPOPÉE INFORMATIQUE

Si son nom évoque de fabuleuses aventures antiques, il est aussi synonyme du programme qui va révolutionner les outils de travail des polices sur sol vaudois. Lancé en 2017, Odyssée qui sera graduellement déployé entre 2025 et 2027, est entré dans sa phase de réalisation. Rencontre avec trois membres des équipes projet pour mieux appréhender un programme inédit.

De quoi parlons-nous ?

Le programme Odyssée trouve avant toute chose son origine dans la nécessité de remplacer les applications composant le système d'information (SI) central actuel. Les bases de données Journal des Événements de Police (JEP) et Système d'Information et d'Archivage Police (SINAP) ne peuvent plus être maintenues et doivent être changées pour assurer la poursuite des activités police en toute sécurité et sans interruptions dites logistiques.

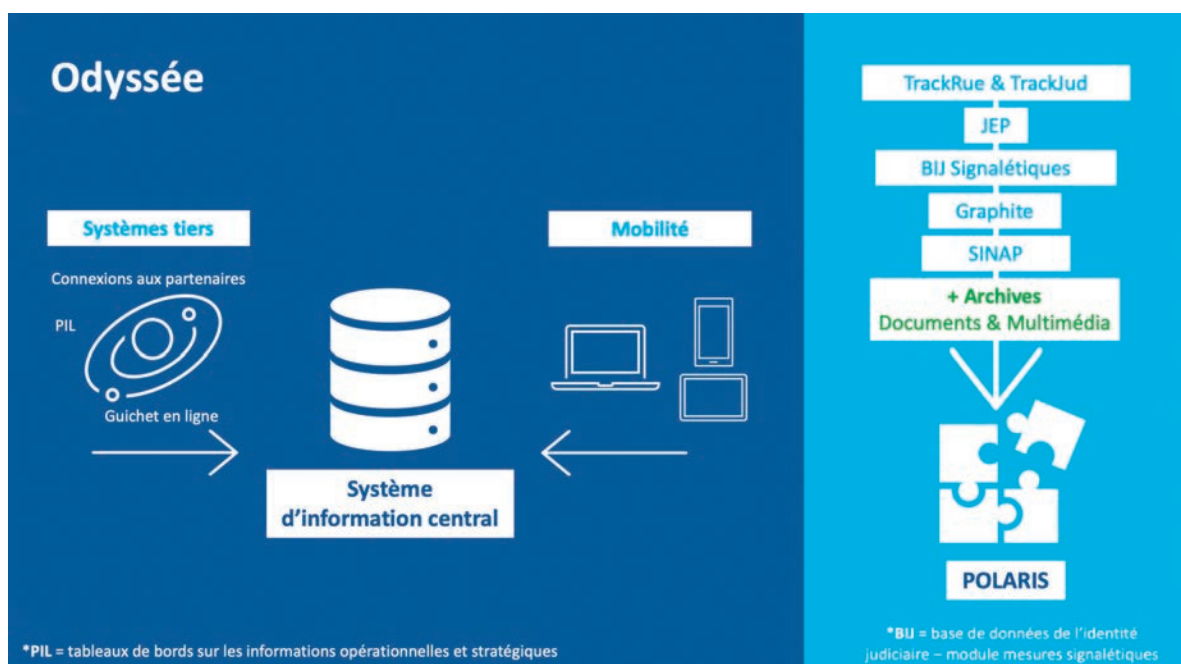
D'un système d'information central constitué tel un ensemble de pièces disjointes, Odyssée représente le passage à une approche plus globale et organisée de la donnée police. Une seule et unique application permettra de consulter, rechercher et enregistrer les informations tandis que la mobilité pour les utilisatrices et utilisateurs sera intégrée tout comme la transmission des données par voie numérique aux partenaires non police.

Le programme Odyssée se compose de huit grands projets, eux-mêmes répartis selon trois domaines stratégiques (voir infographie).

Domaine 1 - Système d'information central

Baptisé Polaris, le nouveau système d'information central remplacera trois outils incontournables de la police cantonale et des polices communales : JEP, Graphite qui permet de générer des rapports et des procès-verbaux d'audition et SINAP, y inclut son module sur les activités et réquisitions (SINAP A/R). « Ces applications avec lesquelles le personnel policier jongle actuellement sont obsolètes et vouées à disparaître. Le changement fondamental qu'apporte Polaris est que les outils métier seront organisés dans un seul et même écosystème. Cela représentera un gain en matière de temps de chargement et de recherche et offrira la possibilité de saisir des données de manière simplifiée. Sans compter que la compréhension de la chaîne de l'information police sera ainsi rendue plus facile », explique Đurdica Hazard, chargée de missions stratégiques et opérationnelles auprès de la Police cantonale et en charge de la gestion du changement pour le projet Odyssée.

Au-delà du remplacement des trois outils clés, Polaris englobera une gestion électronique des documents (GED), ainsi qu'une gestion électronique multimédia (GED multimédia).



5 objectifs	3 domaines	Budget	Durée	Ressources
 1. Présence terrain optimisée 2. Focus sur l'intervention et l'enquête 3. Abandon du papier 4. Echanges simplifiés 5. Support 24h/24h	 ○ SI Central ○ Systèmes tiers ○ Mobilité	 21 Mio financés 50% par PCV 50% PML/PolComs	 Odyssée : 48 mois Polaris 24 mois	 Ressources métier Police : 6'700 jours h/f

A terme, le support papier sera abandonné. Mais il est possible que l'impression de documents subsiste pendant une phase de transition. Le passage au tout numérique dépendra, entre autres, de la digitalisation des supports au sein de partenaires essentiels tels que le Ministère public et l'Ordre judiciaire vaudois.

Domaine 2 - Systèmes tiers

Le second axe du programme porte sur la nécessité d'assurer l'interfaçage du futur SI central avec les applications des services police des partenaires cantonaux et nationaux. Ainsi, à l'interne, comme aujourd'hui, les informations de SAGA – la base de données des engagements – permettront la création des événements dans le nouveau système. De même, les formulaires saisis par les citoyennes et citoyens via les guichets en ligne pour les prestations administratives, par exemple dans le domaine des armes ou pour des dépôts de plainte, seront automatiquement importés dans le futur système.

A côté de cela, la recherche multi-bases (TrackRue, TrackJud, PolVD) sera renouvelée et directement intégrée au système d'information. Pour fini, une nouvelle application mobile, nommée eneXS, sera déployée sur les smartphones du personnel policier et permettra de scanner plaques et cartes d'identité, important alors automatiquement les données recueillies au moment du scan.

Domaine 3 - Mobilité

Le troisième axe d'Odyssée consiste à donner aux primo-intervenant-e-s de la police les moyens de saisir directement sur le terrain les informations pertinentes et à les rendre accessibles immédiatement à leurs collègues. Cela aura pour effet une maîtrise accrue des événements et un déclenchement plus rapide des opérations. « Le temps consacré à des saisies répétées et inutiles sera réduit et la consolidation des données sera facilitée », précise Délia Zufferey, remplaçante chef de programme Odyssée.

Polaris, une application déjà existante

Le choix de l'outil informatique qui accueillera la plateforme Odyssée s'est porté sur une solution déjà existante. Anne-Laure Paratte Rochat, business analyst rattachée à la Direction générale du numérique et des

systèmes d'information (DGNSI), précise: « Il s'agit d'adapter l'outil de manière optimale en faisant un minimum de changements afin d'éviter les risques fonctionnels. En théorie, le cahier des charges est respecté par le produit. Notre rôle à nous, business analysts, est de nous assurer que les différents processus métier puissent être joués dans le nouvel outil. Si ça n'est pas le cas, nous devons déterminer pourquoi et trouver comment résoudre le problème. Nous œuvrons main dans la main avec les personnes qui travailleront avec le système. »

Utilisatrices et utilisateurs au centre

Afin de cerner au plus près les besoins des plus de 2'000 utilisatrices et utilisateurs concerné-e-s et leur offrir un outil optimal, des effectifs de la police cantonale, de la police municipale de Lausanne et des polices communales sont intégrés au projet. Des ateliers ont démarré cet automne pour poursuivre et préciser les réflexions autour d'actions telles que « réceptionner un événement », « enregistrer une plainte » et « rechercher, consulter ».

Délia Zufferey souligne le défi que pose ce processus participatif: « Le concours de nos collègues implique leur détachement opérationnel. Il a donc fallu trouver un équilibre entre le planning chargé des policières et policiers et leur participation, essentielle au développement du programme. »

Pas moins de 6'700 jours de travail seront investis par les policières et policiers afin de dessiner un système parfaitement en phase avec la réalité du terrain. Une fois la plateforme implémentée, l'odyssée ne sera toutefois pas complètement terminée: l'outil continuera d'évoluer, notamment vers plus d'échanges numériques avec les partenaires police.

@ Coralie Rochat



LE NOUVEAU GLC

UN DESIGN AVANT-GARDISTE

Découvrez chez nous le nouveau Mercedes-Benz GLC dynamique et sportif avec son extérieur athlétique, son habitacle au design futuriste et sa technologie tout-terrain innovante.



GROUPE LEUBA
GREEN CENTER

NOS AGENCES DE PROXIMITÉ MERCEDES-BENZ

GARAGE DE L'ÉTOILE
RENENS - 021 633 02 02

GARAGE DE LA RIVIERA
LA TOUR-DE-PEILZ - 021 977 05 05

MON REPOS AUTOMOBILE
LAUSANNE - 021 310 03 93

GARAGE DE LA PLAINE
YVERDON-LES-BAINS - 024 423 04 64

INTER-AUTO
AIGLE - 024 468 04 54

AUTO-RIVES
MORGES - 021 804 53 00

ÉTOILE AUTOMOBILE
CORTAILLOD - 032 729 02 90

L'ÉTOILE JURASSIENNE
DELÉMONT - 032 423 06 70